

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 16 mars 1998 de M. Jean-Pascal Perler, intitulée: «Fonctionnaires de l'administration municipale et jetons de présence».

TEXTE DE LA QUESTION

Où vont les jetons de présence des fonctionnaires mandatés par le Conseil administratif qui représentent la Ville de Genève dans des commissions extraparlimentaires?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Les jetons de présence attribués à des fonctionnaires en leur qualité de représentants de la Ville de Genève au sein de conseils d'administration, de fondations ou d'autres organismes publics ou privés doivent être reversés à la caisse municipale.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
André Hediger

Le 4 avril 2007.